

DISTRICT DE FOOTBALL D'ILLE-ET-VILAINE**PROCES VERBAL****COMMISSION DEPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Réunion du : mercredi 30 août 2017

A : SAINT GREGOIRE - District

Présidence : M. LEBOSSÉ Christian,

Présents : M BOURGES Cyril, M. ROUGE Frédéric, M. LEBOSSÉ Christian,

Assiste : M LE YONDRE Philippe Président District

La séance est ouverte à 19h00

Sur les 17 clubs invités, 15 ont répondu présent, 2 absents (Ar Men Bras et le CHRU)

Les clubs présents se verront remettre un ballon par équipe engagée à l'issue de la réunion.

Championnat

Monsieur Le Yondre présente les calendriers pour la saison 2017-2018 (championnat à 10 clubs en D1 et à 12 clubs en D2).

Aucune remarque particulière sur les calendriers hormis la journée de championnat des 10 et 11 novembre. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de décaler cette journée ou d'inverser les rencontres pour les matchs prévus le samedi 11 novembre.

Les matchs de MELV (à Melesse) et Orange (à Cesson Sévigné) sont programmés par défaut à 21h. Si modification, les clubs se chargent d'en informer le district et l'adversaire.

Coupe Nationale

Parmi les 17 clubs, seuls 11 clubs se sont engagés (non engagés : Ar Men Bras, Durand Peinture, Netfoot, Inra, Judisport et le CMB).

1^{er} tour, à élimination directe, (8 et 9 septembre).

2^{ème} tour (3 et 4 novembre).

A l'issue, 3 clubs de la Ligue de Bretagne participeront aux 32^{ème} de finale FFF (9 décembre).

La commission procède au tirage du 1^{er} tour (5 matchs 1 exempt) les 8 et 9 septembre 2017

OUEST FRANCE	QUICK	samedi 9 septembre 15h (terrain O.F)
PALICOT	C.A.	vendredi 8 septembre 20h (Paul Lafargue)
STAR	CHRU	vendredi 8 septembre 20h (André Fresnais)
MELV (Melesse)	ID2M	vendredi 8 septembre 21h (Melesse)
ODIA	CHGR	vendredi 8 septembre 20h (Bréquigny)

Exempt : ORANGE CESSON

Organisation du 2^o Tour de la coupe de France

Les 5 qualifiés du 1^o tour + L'exempt soit 6 équipes

Donc 3 matches qui donneront les 3 qualifiés pour la 1^o tour Fédéral

Divers

FMI :

Dorénavant, toutes les compétitions utilisent la FMI. La préparation peut être préparée sur son PC ou son portable à domicile, dans la semaine, et la synchronisation est à faire le vendredi matin sur la tablette.

Licences :

2017-2018, dématérialisation des licences.

Pour Jouer soit :

- Contrôle des licences sur Tablette FMI
- Si FMI ne fonctionne pas = feuille de match papier et les licences doivent être contrôlées
 - o Via application "Foot-Compagnon" (Smartphone)
 - o Listing licences éditées à partir de foot club

En cas d'impossibilité il est toujours possible de jouer par présentation Pièce identité Plus certificat médical (La demande de licence complètement remplie fait office de certificat médical)

Report :

La commission rappelle que les demandes de report de match du weekend devront se faire le mardi soir dernier délai. Au-delà les demandes seront refusées par le district.

Pour information si vous rencontrez des difficultés, il est préférable, avec accord du club adverse, d'avancer une rencontre que de la reporter.

Arbitrage :

Rappel les frais maximums pour une rencontre de foot entreprise sont de 51€.

Pour simplifier la procédure, il est proposé que les feuilles de frais des arbitres soient remises aux arbitres pour la saison.

Quelques clubs évoquent le retard voire l'absence de certains arbitres sur certaines rencontres alors qu'il en est prévu un sur foot-club (les matchs sur les terrains de la ville de Rennes doivent impérativement démarrer à 20h).

Le Président du District Rappelle que l'arbitre doit normalement être présent comme les équipes 1h avant le début de la rencontre, On peut être tolérant sur ce délai vu parfois les difficultés de circulation en périphérie de Rennes, mais un quart d'heure avant le début de la rencontre si l'arbitre est absent il faut prendre les dispositions pour débiter le match à l'heure sans l'arbitre officiel.

Attention au respect des horaires et notamment à l'heure de fermeture des complexes le vendredi soir à Rennes.

Mr Rouge est chargé de faire un rappel de ces points à l'ensemble des arbitres qui arbitreront les rencontres de foot entreprise.

L'ensemble des clubs présents, ainsi que les membres de la commission, souhaitent recevoir par e-mail le fichier des déroulés de matchs ainsi que le tableau d'attribution des terrains.

Fin de la séance à 21h30.

Christian Lebossé